



FICHE DE REMARQUES

Exploitant: Holaucence Industrielle En cas d'omission, la liste des remarques reprises ci-dessous, établie à l'issue de la visite d'inspection, pourra être complétée ultérieurement Signature de l'inspecteur: 	Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection Date de l'inspection: 18/12/2007 L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des remarques de l'inspection Représentant de l'exploitant Nom, fonction et Signature: 
--	---

Remarques de l'inspecteur: <p>① Une synthèse des analyses en COV au niveau de l'oxydateur thermique sera remise avant le 31/01/2008. Celle-ci permettra notamment de quantifier le flux de COV analysé qui est traité au niveau de l'oxydateur. Une méthodologie de calcul / évaluation du flux de COV fugitifs sera proposée à l'issue de cette synthèse.</p> <p>② Une étude sur les possibilités de réduction de consommation d'énergie concernant notamment la chaudière et les fours de séchage sera proposée avant la fin du 2^e trimestre 2008.</p>	Commentaires de l'exploitant (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs détails d'application): <p style="text-align: center;">Etude en cours.</p> <p style="text-align: center;">OK. (conforme à nos échanges)</p>
---	---

Exploitant : <u>Holovacine Industrie</u> Remarques de l'inspecteur :	Site inspecté : <u>Holovacine</u> Date de l'inspection : <u>18/12/2007</u>
Commentaires de l'exploitant (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application):	
③ Les compléments au bilan de factiementement sont remis avant le 30/01/2008 -	OK
④ L'exploitant déplacera la cuve de verres située à l'extérieur du bâtiment ou prévoit un système de rétention -	Seules des cuves de verres vides sont désormais stockées à cet endroit.
⑤ Le projet d'augmentation du volume de stockage et d'encas devra faire l'objet d'une déclaration en Préfecture (SP Caspénos) avant sa réalisation.	OK
⑥ Une analyse piézométrique des eaux du bassin Trémier sera réalisée avant la fin du premier trimestre 2008.	OK
⑦ Le bilan environnemental des actions conduites en période de cuve sèche (AP 25/08/2004) sera remis à l'inspection des installations classées avant le 31/01/08.	OK